

Publié le 13 février 2012

Stations de ski : Une navette électrique testée dans l'Isère

Villard-de-Lans teste cet hiver une navette électrique, gérée par la Sem VFD, qui relie la commune à une partie de son domaine skiable. Vitrine de ce mode de déplacement vert, la formule est étudiée par d'autres stations locales.



Apporter une touche de vert dans les transports en commun des stations de ski : c'est ce que veut proposer [VFD](#) dans l'Isère. Acteur clé dans le département avec 600 employés et un parc de 300 véhicules, la Sem travaille aujourd'hui avec pas moins de 21 communes qu'elle dessert à partir de la gare routière de Grenoble. Elle gère aussi, pour la plupart, les navettes qui circulent à l'intérieur des communes. Après avoir lancé l'expérimentation d'un bus hybride aux Deux-Alpes en décembre 2011, le transporteur met en service, de janvier à mars 2012, une navette électrique à Villard-de-Lans. Propriété du groupe Kéolis (qui détient 15 % du capital de VFD), l'engin sert ainsi de démonstrateurs aux autres communes qui pourraient être intéressées par ce mode de déplacement écologique. « Les touristes apprécient beaucoup en montagne un bus qui s'intègre à l'environnement, en circulant sans bruit et sans pollution », commente Marie-Pierre Pugin, directrice générale de VFD. Le nouveau véhicule relie ainsi, jusqu'à six fois par jour, le village au site du Bois Barbu, point de départ du domaine de ski nordique, à 6,8 kilomètres.

Un surcoût à compenser

« Villard-de-Lans est très ouvert à tout ce qui touche au développement durable, explique la directrice générale de VFD. La commune a immédiatement accepté notre offre de tester ce type de

véhicule et nous a proposé des conditions adaptées à un environnement montagnard contraignant ». Les 82 kilomètres parcourus quotidiennement sont relativement plats et en-deçà de la capacité du bus (qui est de 120 kilomètres par jour), et un abri couvert permet aux batteries de se recharger la nuit, sans craindre les températures extrêmes qui flirtent parfois avec les -35°C.

Reste à pérenniser ce type de transport, « dont le surcoût est environ 1,5 fois supérieur à un véhicule classique ». L'arbitrage entre énergie fossile et électrique risque d'être délicat pour les municipalités, la charge de ces navettes gratuites intra urbaines étant assurée par les communes. Mais les avantages sont également importants en termes d'écologie comme d'image. D'où l'importance de l'expérimentation de Villard-de-Lans où les autres stations de ski sont invitées à venir. D'autres navettes électriques pourraient bien parcourir les Alpes l'hiver prochain.

Par Marie-Anne RAMAZZINA